

Employabilité après un master DPG et JPP?

Par **Tiktak**, le **04/06/2024** à **10:42**

Bonjour!

J'hésite à accepter le master Justice Procès Procédure de Paris 1 ou le master Droit privé de P1/Droit privé général de P2. [Edit : P1 = Paris 1 Panthéon-Sorbonne, P2 = Paris Panthéon-Assas)

Je veux un de ces deux masters car j'espère qu'ils m'aideront à préparer le concours de l'ENM (je sais qu'il faut faire une prépa ensuite et qu'un master seul ne suffit pas).

Je me demande néanmoins s'il est possible de trouver un travail comme juriste en cas d'échec à l'ENM, et si la chance d'en trouver un est plus élevée avec une mention de master comparée à l'autre, ou si c'est équivalent.

Qu'en pensez-vous ?